

CDEN du 23.11.2022

Voir notre déclaration liminaire sur le site.

A noter : la FCPE s'interroge sur la baisse des effectifs qui révèle le manque d'attractivité du territoire pour les familles. Elle interpelle les élus et le Préfet « Ne faudrait-il pas miser sur une structure éducative performante et de qualité plutôt que miser sur des fermetures de classes »

Approbation du compte-rendu du dernier CDEN

- Adopté à l'unanimité après une petite correction.

Bilan de rentrée 1^{er} degré

- Evolution des effectifs :

Une baisse de 140 élèves sur le département. (Baisse constante depuis 2016 avec ajustement du nombre de classe en cohérence)

738 ETP (équivalent temps plein) pour 529 classes.

Dont : 371 PE en élémentaire, 162 PE en maternelle, 24 enseignants spécialisés, 33 PE sur poste fléché LV, 18 stagiaires, 5 alternants, 1 AED pré-pro.

La moyenne par classe sur le département est de 19,78.

Par circo :

- Gap-Embrun : 19.98
- Gap St Bonnet : 21.45
- Gap-Veynes : 18.90
- Briançon : 18.51

ULIS : augmentation des effectifs (81 l'an dernier, 105 cette année).

SEGPA : effectifs stables

Le P/E (professeur/100 élèves) est de 6,65. La moyenne académique est à 5.8. Le P/E est donc bien supérieur à la moyenne académique (*qui s'explique par la configuration zone rurale et de montagne*)

- Rappel des mesures carte scolaire et d'ajustement de rentrée

Voir nos comptes rendus de CTSD.

- Contractuels

6 contractuels recrutés au 1^{er} octobre et au 21 novembre, jusqu'au 26 février 2023.

- Prévision 2023 : 10457 élèves

Il y a une perte significative au niveau des maternelles (-134 élèves sur -140 au total). Cette estimation est faite en comparant les naissances domiciliées aux effectifs scolarisés 3 ans plus tard

Le Préfet intervient pour annoncer que l'INSEE prévoit une étude de population et son évolution sur notre département, ce qui permettra d'alimenter des discussions sur l'attractivité du territoire, les difficultés pour accéder à la propriété,.... (pour info : il y a 60 000 résidences secondaires dans le département et 85% du territoire n'est pas urbanisable).

Bilan de rentrée dans le 2nd degré

Remarque : Dans le second degré, légère baisse du nb d'élèves mais un écart plus grand dans le fléchissement des moyens alloués sur les 5 dernières années par rapport au 1^{er} degré

Les résultats aux examens sont satisfaisants même si en bac pro le taux de réussite a diminué.

- En collège

Une baisse de 69 élèves.

Une augmentation est constatée en ULIS (+24) et ça reste stable en SEGPA, tout comme l'instruction aux familles. Certains collèges sont à la hausse (Fontreyne, Tallard, La Bâtie-Neuve) alors que d'autres sont à la baisse (Le Centre, Vauban, Veynes).

- En lycée

Une baisse de 47 élèves. Un total de 3914 élèves.

En augmentation sur Briand et Embrun.

Et une augmentation est constatée sur le nombre d'apprentis.

Remarque de l'UNSA qui déplore que les apprentis ne soient pas comptabilisés dans les effectifs.

6 heures donnés pour le poste de coordonnateur en charge des Lycées d'Excellence.

L'école inclusive

Le nombre d'AESH est en augmentation tout comme le nombre de notifications malgré une légère baisse cette année. (Un pic de notifications a été atteint en 2021).

Une représentante des personnels fait remarquer que cette légère baisse est peut-être due au temps de traitement par la MDPH qui est passé à 6 mois au lieu de 3 mois en moyenne précédemment.

910 notifications pour 213 ETP d'AESH.

Le ratio nombre d'élèves /ETP AESH est de 4.3. Il montre une amélioration du taux d'encadrement.

Cependant le recours plus important à la mutualisation fausse les chiffres...

Il est remarqué, que la moyenne d'heures accordée pour une notification mutualisée est de 3h/élève, ce qui est souvent insuffisant pour un réel accompagnement.

Une des solutions pour pallier le manque, serait d'augmenter le temps de travail des AESH, pour celles et ceux qui le souhaitent. La Dasen en convient et répond, que le sujet est à l'étude au ministère.

Les représentants des personnels demandent une analyse plus fine entre les accompagnements mutualisés et les accompagnements individualisés ainsi que les chiffres des demandes non satisfaites. Mme La DASEN propose de fournir ces données qu'elle juge pertinente.

Le nombre de PIALS est passé à 11 avec 145 Aesh rattachés

Présentation des actions pédagogiques sur le département

- Le dispositif Emile (bilingue Italien sur Oronce Fine et Mongenèvre) : la DASEN annonce un effet positif sur l'apprentissage des autres langues et sur la conscience phonologique.
- Le projet « Aire Terrestre Educative » : sur l'école de la Pépinière à Gap où un espace du parc de la pépinière leur est alloué pour un projet de développement durable.

Un projet intéressant et louable qu'il serait bien de faire bénéficier à d'autres écoles volontaires. Or cela a été refusé par la mairie à une autre école de la ville...

- Le projet Phare pour la lutte contre le harcèlement : la DASEN annonce que des écoles sont formées et que d'autres le seront.

En réalité, ce sont les directeurs qui sont « formés » et qui doivent ensuite former leurs équipes. Ces derniers ne sont pas formateurs et malgré la bonne volonté de ces derniers, toutes formations méritent un réel temps dédié avec des personnes dont c'est le travail.

Présentation des actions de Jeunesse et Sport

- Présentation de l'équipe
- Présentation du SNU (Service National Universel)

Il y a 105 inscrits dont 96 sont effectivement volontaires.

Des séjours de cohésions sont organisés dans un premier temps. Le département organise également des séjours pour les autres départements. Ensuite, ils ont des missions d'intérêt général.

Actuellement parmi ces 69 volontaires, 15 sont validés, 36 sont en cours de validation et 46 en attente.

L'objectif de 2023 est d'avoir 100 volontaires.

- 2h de sport en collège

5 collèges sont volontaires. L'objectif affiché est d'inscrire dans ces 2h de sport supplémentaire un public éloigné de l'activité sportive et de faire des passerelles avec le monde associatif.

Ce sont de belles paroles qui cachent une pression mise sur les équipes pour devenir « volontaire » et un dispositif qui nie le rôle éducatif de l'EPS. Pour la FSU, donnons déjà les moyens à l'EPS de remplir sa mission avant de

donner des moyens à un nouveau dispositif qui semble avant tout être un élément de communication (tout comme les APQ dans le 1^{er} degré !).

- Le savoir rouler et le savoir nager à l'école : présentation des actions : « Génération vélo », le dispositif « aisance aquatique » mis en place dans certaines communes.

Après l'intervention des représentants des parents d'élèves de la PEEP, il est annoncé une réflexion sur l'accès difficile de certaines écoles aux piscines (coût du transport, aléas climatiques et piscines extérieures utilisables seulement en juin).

Présentation de « Notre école, faisons-là ensemble »

Un projet en 3 étapes : concertation, élaboration du projet pour la réussite, soutien financier et fond d'innovation pédagogique.

Encore un projet de communication qui fait entrer l'école publique dans le fonctionnement du privé et des start up. Il s'agira une fois de plus de justifier par écrit un travail déjà fourni par les enseignants. Nous devons ainsi mériter le financement de notre outil de travail (matériel pédagogique, mobilier scolaire, prise en charge intervenants extérieurs etc). Il faut rappeler que dans ce projet du ministère, le rectorat ne donnera pas suite à toutes les demandes de crédit d'innovation. Cela risque encore d'augmenter la frustration des collègues et alimenter la concurrence entre écoles voire entre enseignants. La FSU rappelle que l'engagement dans ce « projet » se fait sur la base du volontariat des équipes (c'est dans le texte ministériel) et qu'il ne peut en aucun cas leur être imposé. Nous demandons à ce que l'intégralité des fonds publics dédiés à cet « effet de com' » soit mise à disposition de la revalorisation de tous les enseignants, qui n'ont pas attendu l'arrivée de Macron pour innover au service de la réussite des élèves.

Changement d'horaire des écoles

2 écoles ont demandé des changements :

- Champcella : demande du CIVU pour permettre une meilleure présence des agents communaux.
- St Martin de Queyrière : passage à 4 jours

Vote POUR à l'unanimité.

F.S.U.